

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 février 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Collectif Attention Fragile pour l'organisation d'un festival dans le cadre des 10 ans de la compagnie

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

Dans le cadre de ses 10 ans, le Collectif Attention Fragile, compagnie de théâtre scénique, a pour projet d'organiser un festival intitulé « Made in Sceaux » à l'Ancienne mairie, les 26, 27 et 28 avril 2024.

Lors de cet événement, la compagnie prévoit un concert, la programmation d'une pièce de théâtre, la projection de sa websérie, ainsi que de ses derniers court-métrages. Elle proposera par ailleurs un concept de brunch et goûter théâtraux avec la participation d'un traiteur local, ainsi que des ateliers théâtre à destination des enfants. Elle présentera également à cette occasion une exposition présentant ses différentes actions à Sceaux.

Afin de mener à bien l'organisation de ce festival, la compagnie a sollicité une aide exceptionnelle de la Ville d'un montant de 2 500 euros.

Au regard de l'implication du Collectif Attention Fragile dans la vie culturelle scénique depuis sa création et de la dimension intergénérationnelle et fédératrice de cette manifestation culturelle bénéficiant aux Scéens, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir décider l'attribution d'une aide de 2 500 euros au Collectif Attention Fragile.

Il est précisé que cette aide sera attribuée à titre exceptionnelle, uniquement pour le financement de la manifestation mentionnée et dans le cadre du 10^e anniversaire de la compagnie.